



Perlofet et son cavalier, Manu Godin, dans la Baie de Somme
Photo: Thierry Ségard

CHEVAL PRATIQUE

RÉDACTION ET PUBLICITÉ:

9, allée Jean Prouvé - 92 587 Clichy cedex. Fax: 01 41 40 34 15

E-mail: chevalpratique@editions-lariviere.fr

Président du Conseil

de surveillance: Patrick Casasnovas

Présidente du Directoire:

Stéphanie Casasnovas

Directeur général:

Frédéric de Watrigant

Éditeur: Karim Khaldi

Pour joindre votre correspondant, composez le 01 41 40 suivi du n° indiqué

RÉDACTION:

Directeur de la rédaction:

Stéphane Litas (33 94), stephane.litas@editions-lariviere.fr

Rédacteur en chef adjoint:

Frédéric Halm (33 93),

frederic.halm@editions-lariviere.fr

Rédacteur: Christophe Hercy (33 35), christophe.hercy@editions-lariviere.fr

Secrétaire de rédaction:

Gaëlle Combacon (33 92),

gaelle.combacon@editions-lariviere.fr

Rédacteur graphique:

Patrick Dumas (33 91),

patrick.dumas@editions-lariviere.fr

Ont participé à ce numéro:

X. Bacquet/L. Billot/S. Brunel/
S. Chauveau/A. delli Colli/S. Dhondt/
É. Feuillerac/G. Grégoire/L. Quienne/
F. Rebel/M. Robin/M. Scali.

Crédits photos:

L. Billot/S. Brunel/S. Dhondt/
J.-L. Dugast/E. Feuillerac/
G. Grégoire/P. Lahure/P. Miriski/
PSV-Jean Morel/T. Ségard

Illustrations:

Joyeux

PUBLICITÉ:

Directeur de publicité:

Emeric de Spa (33 95), emeric.despa@editions-lariviere.fr

Assistante de publicité:

Patricia Peny (33 98), patricia.peny@editions-lariviere.fr

Directrice de clientèle:

Charlène Lavieille (33 97), charlene.lavieille@editions-lariviere.fr

PETITES ANNONCES:

Chefs de publicité:

Benjamin Henry (33 96), benjamin.henry@editions-lariviere.fr
Aurélien Legoux-Zarco (33 99), aurélien.legoux@editions-lariviere.fr

GESTION DES ABONNEMENTS:

Chargée de promotion:

Carole Ridereau 01 41 40 33 48.

Tarifs: Abonnement France
1 an = 58,50 €. Autres pays, accueil clients, abonnements et anciens numéros: nous consulter au (33)

01 47 56 54 00, par fax au (33) 01 47 56 54 01

ou par mail à abo@editions-lariviere.fr

SERVICE DES VENTES

(réservé aux diffuseurs et dépositaires)

Chef de produit:

Emmanuelle Gay: 01 41 40 34 99.

Directeur de la publication et responsable de la rédaction:

Patrick Casasnovas

Cheval Pratique est une publication mensuelle des Éditions Larivière (Société locataire gérante), S.A.S. au capital de 3 200 000 euros.

RCS Nanterre B 572 071 884.

CCP Paris 115 915 A.

Commission paritaire: n° 0515 K 86601.

ISSN: 1145-6000.

TVA intracommunautaire:

FR 96572 071 884

Dépôt légal: 2^e trimestre 2013.

Impression: Imprimerie IPS-Pacy, route de Paris, 27 120 Pacy-sur-Eure, France. Printed in France/Imprimé en France.

ÉDITO

PAR FRÉDÉRIC HALM



PHOTO PASCAL LAHURE

Du 17 mai au 9 juin se déroulera TransHumance, dont le Théâtre du Centaure est l'égérie, une randonnée à cheval à trois points de départ pour une arrivée collégiale à Marseille.

Une envie d'ailleurs

• **L'ambiance est lourde** en ce moment, vous ne trouvez pas ? Ça doit être à cause de ce maudit printemps qui nous force à garder aux pieds nos après-skis, ce qui, avouez-le, n'est pas des plus pratiques quand on est cavalier ! Enfin, tout cela, c'est à cause du réchauffement de la planète. C'est du moins ce que les scientifiques observateurs de nos dérèglements quotidiens affirment à gorge déployée un peu partout : « *Si on se les gèle, c'est parce que ça se réchauffe et que la banquise fond.* » Je veux bien écouter ces gens-là mais, moi, ce que j'observe, c'est que mon cheval, dans son pré, hésite encore, mi-avril, à déposer sa « doudoune » hivernale. Je crois bien que l'effet de serre a quelques trous dans son toit... Mais je ne suis pas scientifique. Toutefois, s'il n'y avait que la météo pour nous gâcher la vie, ce serait un moindre mal. Or, je ne sais pas pourquoi, les infos qui tombent depuis quelques semaines au sujet des chevaux (sans parler de la viande, déjà presque oubliée) nous indiquent, peut-être, que les effets de la crise économique commencent à s'immiscer dans le monde équestre en France comme ils ont déjà touché l'Irlande, l'Espagne, le Portugal : des milliers de chevaux abandonnés ou envoyés à l'abattoir.

• **Ainsi, en l'espace de seulement trois semaines** (entre le 20 mars et le 4 avril exactement), les Fondations 30 millions d'amis, Brigitte Bardot et le Centre d'hébergement des équidés martyrs (CHEM) ont été amenés à saisir, sur décision judiciaire, pas moins de 61 chevaux ! La première action se situait à Mardilly, dans l'Orne, et concernait 46 équidés vivant dans des conditions sanitaires déplorablement, pourtant constatées depuis juin 2012 par les services vétérinaires. La seconde se déroulait début avril dans le Maine-et-Loire : quinze chevaux abandonnés par un couple d'Irlandais ayant quitté la France depuis janvier dernier. Tous

ces chevaux ont été, bien entendu, mis à l'abri. Au-delà des raisons, recevables ou pas, qui ont contraint ces propriétaires à cette situation extrême, leur irresponsabilité demeure entière. Il y a toujours des solutions aux problèmes. Vendre ces chevaux quand on n'a plus les moyens de leur offrir une vie décente en est déjà une ! Cependant, même dans ce cas, il faudra rester vigilant, si j'en crois une autre affaire malhonnête qui a secoué la région picarde : dans l'Aisne, un homme achetait des chevaux auxquels leurs propriétaires voulaient offrir une retraite paisible et... les envoyait à l'abattoir ! Écœurement total.

• **Heureusement, dans tout ce fatras**, il y a l'art pour nous apporter un rayon de soleil. Enfin, pas en Suisse et encore moins à Genève. Je vous dis ça parce que, là-bas, Maya Bösch et Régis Golay, deux « artistes » plasticiens, ont accroché la dépouille empaillée d'un cheval dans un abribus du quartier de Plainpalais. « *C'est horrible, immonde, dégueulasse...* » se sont emportés nombre de Genevois avec raison, les Suisses sont des gens très raisonnables... « *On est contents que les gens réagissent, ça les sort un peu de leur torpeur* » ont répondu les deux « créateurs » au quotidien *La Tribune de Genève*. Comme si l'on avait besoin d'horreurs supplémentaires... Après cela, on a comme une grande envie d'ailleurs et de soleil. Pour le trouver, il sera préférable de prendre la direction du Sud — sans aller toutefois jusqu'à Singapour — : arrêtez-vous à Marseille, Capitale européenne de la culture 2013, où les chevaux seront au programme des festivités. La première a été imaginée par le Théâtre du Centaure à travers une grande TransHumance* (du 17 mai au 9 juin), à cheval bien sûr, à laquelle tout le monde pourra participer. Il y aura trois points de départ (Châteaurenard, Salin-de-Giraud, Cuges-les-Pins) et une seule arrivée à Marseille. Et ce n'est pas une galéjade !

* www.mp2013.fr

Posez-nous vos questions, les journalistes de Cheval Pratique et des professionnels répondent à vos interrogations. Écrivez à : *Cheval Pratique, Immeuble Sirius, 9 allée Jean Prouvé, 92587 Clichy cedex, ou par e-mail : chevalpratique@editions-lariviere.fr*

Les rongeurs

J'ai deux chevaux au pré. Ils ont tout ce qu'il faut, mais ils rongent les arbres. Pourquoi ?

Philippe Gaude, Languidic (56)

La réponse d'Anne-Caroline Fabry de Monts, docteur vétérinaire

Deux raisons peuvent expliquer le fait que vos chevaux se mettent à ronger les arbres. Ce comportement singulier résulte soit de l'ennui, soit d'une ou plusieurs carences en minéraux. Dans la première hypothèse, le cheval n'a plus rien à mastiquer dans son pré, et comble donc cet ennui en s'attaquant aux arbres ou aux piquets en bois. Au-delà du fait de contenter sa faim, son équilibre alimentaire doit également satisfaire son mental. Veillez à mettre très fréquemment, voire constamment, du foin ou de la bonne paille à sa disposition. Dans la seconde hypothèse, le cheval est

carencé en lignine (fibre cellulosique), qui est le constituant le plus important dans son alimentation, ou en minéraux, en l'occurrence les oligo et macro-éléments. Pour pallier ces carences, équipez le pré avec d'une part des pierres à sel blanches pour les macro-éléments, et d'autre part des pierres à minéraux, de couleur souvent « mélangée », pour les oligo-éléments. Pour conclure, ayez toujours à l'esprit que le cheval doit mastiquer toute la journée. Cela lui procure une occupation et une détente quotidiennes, et lui permet d'avoir le tube digestif en perpétuelle action, au risque, sans cela, qu'il développe des ulcères. Enfin, il est impératif pour la santé de votre cheval qu'il cesse de s'attaquer aux arbres, notamment à cause des échardes qui peuvent se coincer entre ses gencives et ses joues. Attention, une fois que cette situation se pérennise, elle se transforme en habitude, et s'avère très difficile à supprimer. ■



PHOTO PIERRE MIRISKI/CHEVAL PRATIQUE

TransHumance

Depuis plusieurs mois, vous parlez de TransHumance en l'illustrant de très jolies photos d'une cavalière debout sur un frison. Qui est cette artiste et ces images-là seront-elles un jour publiées sur d'autres supports ?

@ Elsa Chenu



PHOTO PASCAL LAHURE

Camille, cavalière du Théâtre du Centaure et ambassadrice de TransHumance.

La réponse de Cheval Pratique

Comme nous l'expliquions dans notre numéro de mars, TransHumance est une grande randonnée qui se déroulera du 17 mai au 9 juin dans le sud de la France et devrait réunir des cavaliers français, italiens et marocains. Elle entre dans le cadre des manifestations de Marseille 2013 (capitale culturelle européenne). La cavalière que nous présentons sur un frison est Camille, artiste du Théâtre du Centaure. Un livre, intitulé *TransHumance* (Marseille-Provence 2013) et regroupant près de 200 images de cette grande aventure, sera publié en juillet aux éditions Actes Sud. ■

Bénévolat contre pension

Le club où j'ai mon cheval en pension depuis le mois de septembre organise chaque année un concours en juin, mais l'enseignant a de plus en plus de mal à recruter des bénévoles, notamment pour gérer les deux buvettes. Il m'a proposé ainsi de m'en occuper en me disant qu'il me ferait cadeau d'un mois de pension pour mon cheval. Pensez-vous que cela soit possible ?

@ Laurie Gestas

La réponse de Cheval Pratique

Par essence, le bénévolat n'implique aucune rémunération et s'applique dans le seul cas d'une association. Pour être bénévole dans ce cadre, vous devez être, en premier lieu et pour des raisons d'assurance en cas d'accident, à jour de votre adhésion à l'association. Vous ne pouvez pas non plus accepter le « deal » d'échange entre votre activité lors du concours et un mois de pension de votre cheval car, dans ce cas, tenir la buvette serait requalifié en activité salariée. En revanche, vous pouvez demander le remboursement de frais que vous aurez engagés pour l'association sur présentation de justificatifs. ■

Le bénévolat ne peut pas s'effectuer en échange d'un service ou d'une prestation.



Et l'Equirando ?

Je ne suis plus trop l'actualité du tourisme équestre, mais j'aimerais cette année renouer avec cette activité, notamment en participant à l'Equirando. Toutefois, il me semble que ce rendez-vous ne se déroulait plus qu'une année sur deux. Est-ce toujours le cas ?

Robert Legendre, Roquebrune (32)

La réponse de Cheval Pratique

En effet, il y a quelques années, faute de candidature à l'organisation de ce rendez-vous des adeptes du voyage à cheval, l'Equirando n'a eu lieu qu'une année sur deux. Mais, depuis, ce grand meeting est redevenu annuel ;

l'an dernier, il se tenait au Pin, dans l'Orne. Pour l'édition 2013, les randonneurs sont attendus à Lignéres (18), au Pôle du cheval et de l'âne, du 19 au 21 juillet (www.equirando.com). Quant aux cavaliers juniors, ils auront rendez-vous du 23 au 28 juillet à Saint-Amand-en-Puisaye, dans la Nièvre, et le thème de cette chevauchée sera le cirque (www.ffe.com/tourisme). ■





► HANDICAP

Le cheval pour tous

En 2007, Laëtitia Weale, présidente du Comité départemental des Alpes-Maritimes (CDE06), a eu un rêve, rendre accessible à tous la pratique de l'équitation, notamment aux personnes en situation de handicap. Il lui aura fallu près de trois ans de travail et de recherches de fonds pour que son projet d'Handi Mobile Équitation* voie le jour en mai dernier. Le principe est d'aller à la rencontre d'un public aux pathologies lourdes. Si le but n'est pas d'en faire des cavaliers de haut niveau, il s'agit juste de les sortir de leur quotidien et, pour certains, leur faire prendre conscience que, malgré leur handicap, ils peuvent pousser la porte d'un centre équestre. Exemple au centre de rééducation fonctionnelle adaptée de Valbonne (06), où la Handi Mobile (photo) est attendue comme le Messie par les patients, comme le confirme son kinésithérapeute, Solange Poignant, « *Ce n'est pas tant une aide aux mouvements ou une suite*

au travail physique que l'on fait en salle de soins, mais cela a surtout un impact psychologique important. Les patients qui ont fait l'expérience de la Handi Mobile repoussent encore plus leurs limites. » Ce beau projet du CDE06 a reçu le prix Atout soleil GPMA Generali et l'agrément par la FFE pour valider les stages pratiques du Brevet fédéral d'encadrement de l'équitation handi. Ce projet doit fonctionner et les centres qui souhaitent bénéficier de la Handi Mobile, faute de budget, doivent réaliser des dossiers de demande de subvention, ce qui ralentit nettement l'intervention. Pour effacer ces délais d'intervention de la Handi Mobile Équitation, le CDE06 a besoin de 50 000 € par an. Cher ? Mais un sourire a-t-il un prix ?

Pascal Lahure

* Aides : Le CNDS, le Conseil général des Alpes-Maritimes, le Fonds Eperon, la région PACA, le CRECA, la Caisse d'épargne et la société SRM. Budget global : 100 000 €.



Le coin du commerce

- Le printemps, même tardif, coïncide avec le retour des insectes, au premier rang desquels les taons, qui empoisonnent la vie des équidés. La solution est de les piéger ! Pour 99 €, une entreprise artisanale basée dans l'Ariège vous propose son piège baptisé le



« Fini-Taons ». Il est réalisé à la pièce et entièrement à la main. À charge pour vous de réaliser son support, quelques euros de plus suffiront (5 à 10 € maximum), de quoi acheter trois liteaux en bois et du fil de fer, grâce auquel vous relierez ces liteaux entre eux et fixerez le crochet permettant la suspension du piège. Ce dispositif, sans doute le plus économique du marché, est vendu uniquement sur Internet : www.piege-a-taons.com

- Pour soigner votre look cet été



sur les terrains, songez à ce blouson d'équitation Liberté signé BR. Il associe deux coloris aussi élégants qu'indémoudables : le bleu marine et le blanc. Sa coupe est confortable et il est conçu dans un textile à la fois imperméable et respirant. Rehaussé d'une broderie assez sobre soulignée de huit petits strasses, le Liberté est disponible dans des tailles XS à XXL. 89,95 €.

www.br.nl

- Louer un véhicule en fonction

de ses besoins pour une durée déterminée, c'est le nouveau concept Renteo lancé par la société Théault. La marque met à disposition ses véhicules pour une durée et un kilométrage déterminés moyennant un loyer mensuel. À la fin du contrat (après 12 à 48 mois), trois choix s'offrent à vous : la restitution simple du véhicule, la restitution après étude pour un nouveau véhicule, l'achat du véhicule loué pour sa valeur résiduelle fixée en début de contrat. Une formule simple d'utilisation pour louer un véhicule, adaptée à ses besoins et son budget. Pour les locations de courte durée (jusqu'à 6 mois), Théault compte



sur ses véhicules répartis dans les nombreux points de location partout en France.

www.theault.com



AJUSTAGE ET CONFORT PARFAITS

uvex suxceed luxury – sécurité maximale, style affirmé, aération optimale

Ce modèle uvex est un casque de dressage à coque dure de conception ultramoderne. Pour le design de sa visière, uvex s'est inspiré du haut-de-forme de dressage classique.

NOUVEAU: il se décline désormais en version de luxe revêtue d'Alcantara®, avec bande médiane en similicuir lisse.

DISTRIBUTEUR EN FRANCE SARL CANDY
Tél: 0033 (0)6 07 88 16 84
plisson.guy@wanadoo.fr



uvex-sports.com
facebook.com/uvexequestrian